

# DEC 18/2021

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**  
SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2020-2021

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 17 septembre 2021

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 17 septembre 2021

## **TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Proposition de virement de crédits n° DEC 18/2021 à l'intérieur de la section III -  
Commission - du budget général pour l'exercice 2021 - DEC 18/2021**





Conseil de  
l'Union européenne

Bruxelles, le 14 septembre 2021  
(OR. en)

11810/21

FIN 687

#### NOTE DE TRANSMISSION

---

Origine:	Monsieur Johannes HAHN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	14 septembre 2021
Destinataire:	Madame Irena DRMAŽ, présidente du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 18/2021 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2021

---

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 18/2021.

p.j.: DEC 18/2021



BRUXELLES, LE 14/09/2021

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2021  
SECTION III - COMMISSION TITRES: 10, 11, 12, 30

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 18/2021

---

**ORIGINE DES CRÉDITS**

**DU CHAPITRE - 1110 Organismes décentralisés**

ARTICLE - 11 10 01 Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) CE -14 546 840,50

ARTICLE - 11 10 02 Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice («eu-LISA») CE -17 227 322,00

**DU CHAPITRE - 1210 Organismes décentralisés**

ARTICLE - 12 10 01 Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol) CE -1 500 000,00

ARTICLE - 12 10 02 Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL) CE -800 000,00

**DU CHAPITRE - 3004 Mécanismes de solidarité (instruments spéciaux)**

ARTICLE - 30 04 01 Réserve de solidarité et d'aide d'urgence CE -21 763 125,00

**DESTINATION DES CRÉDITS**

**AU CHAPITRE - 1002 Fonds «Asile, migration et intégration»**

ARTICLE - 10 02 01 Fonds «Asile, migration et intégration» CE 21 763 125,00

**AU CHAPITRE - 1102 Fonds pour la gestion intégrée des frontières (FGIF) — Instrument de soutien financier dans le domaine de la gestion des frontières et des visas**

ARTICLE - 11 02 01 Instrument de soutien financier dans le domaine de la gestion des frontières et des visas CE 34 074 162,50

La Commission sollicite la mobilisation de la réserve de solidarité et d'aide d'urgence sur la base de l'article 9, paragraphe 1, point b), du règlement fixant le cadre financier pluriannuel. Cette demande est justifiée par l'afflux exceptionnel et sans précédent de ressortissants de pays tiers, facilité par l'actuel régime de la Biélorussie, qui met sous pression le système d'accueil et d'asile des États membres limitrophes de ce pays, en particulier la Lituanie. Le montant demandé, soit 21 763 125 EUR en crédits d'engagement, servira à compléter le Fonds «Asile, migration et intégration» (FAMI) au titre du budget 2021, à savoir le volet «aide d'urgence» du mécanisme thématique.

En outre, compte tenu de la situation migratoire actuelle à la frontière entre la Biélorussie et la Lituanie, la Commission demande le renforcement de l'instrument relatif à la gestion des frontières et aux visas à hauteur de 34 074 162,50 EUR en crédits d'engagement. Ce montant sera mis à disposition grâce aux crédits restitués par les quatre agences compétentes pour les affaires intérieures, c'est-à-dire Frontex, eu-LISA, Europol et le Cepol.

## I. PRÉLÈVEMENT

### I.1

#### a) Intitulé de la ligne

11 10 01 - Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)

#### b) Données chiffrées à la date du 06/09/2021

	<b>CE</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	505 949 620,00
2 Virements	22 864,59
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	505 972 484,59
4 Crédits déjà utilisés	491 425 644,09
<b>5 Crédits disponibles (3-4)</b>	<b>14 546 840,50</b>
<b>6 Prélèvement proposé</b>	<b>14 546 840,50</b>
<b>7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)</b>	<b>0,00</b>
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	2,88 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

#### c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	<b>CE</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	8 184 398,41
2 Crédits disponibles à la date du 06/09/2021	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	100,00 %

#### d) Justification détaillée du prélèvement

Frontex a enregistré un excédent de 14,5 millions d'EUR en crédits d'engagement, principalement en raison des contraintes liées à la pandémie de COVID-19, qui ont conduit l'Agence à réduire ses activités concernant la mise en place du contingent permanent. Le nombre des recrutements ayant été plus faible que prévu initialement, des économies ont été réalisées sur les salaires, les indemnités et d'autres dépenses liées au personnel. En outre, dans le domaine des dépenses administratives, diverses circonstances ont une incidence sur les besoins budgétaires, ce qui permet de constater des économies, notamment dans les coûts de location.

## I.2

### a) Intitulé de la ligne

**11 10 02 - Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice («eu-LISA»)**

### b) Données chiffrées à la date du 06/09/2021

	<b>CE</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	228 320 425,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	228 320 425,00
4 Crédits déjà utilisés	211 093 103,00
<b>5 Crédits disponibles (3-4)</b>	<b>17 227 322,00</b>
<b>6 Prélèvement proposé</b>	<b>17 227 322,00</b>
<b>7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)</b>	<b>0,00</b>
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	7,55 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

### c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	<b>CE</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	1 657 575,00
2 Crédits disponibles à la date du 06/09/2021	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	100,00 %

### d) Justification détaillée du prélèvement

L'Agence eu-LISA a enregistré un excédent de 17,2 millions d'EUR en crédits d'engagement qui est dû au retard d'une année (par rapport au calendrier annuel indiqué dans la fiche financière législative) dans la mise au point du système d'information sur les visas (VIS), qui est lié à l'adoption retardée du règlement modifiant le VIS.

### I.3

#### a) Intitulé de la ligne

**12 10 01 - Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)**

#### b) Données chiffrées à la date du 06/09/2021

	<b>CE</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	170 600 706,00
2 Virements	0,39
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	170 600 706,39
4 Crédits déjà utilisés	169 100 706,39
<b>5 Crédits disponibles (3-4)</b>	<b>1 500 000,00</b>
<b>6 Prélèvement proposé</b>	<b>1 500 000,00</b>
<b>7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)</b>	<b>0,00</b>
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	0,88 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

#### c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	<b>CE</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	2 363 547,61
2 Crédits disponibles à la date du 06/09/2021	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	100,00 %

#### d) Justification détaillée du prélèvement

Europol a enregistré un excédent de 1,5 million d'EUR en crédits d'engagement. L'Agence s'attend à une baisse des dépenses pour les missions et les réunions, ainsi qu'à une réduction des coûts des services collectifs en raison de la crise de la COVID-19.



## I.4

### a) Intitulé de la ligne

**12 10 02 - Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)**

### b) Données chiffrées à la date du 06/09/2021

	<b>CE</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	10 419 804,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	10 419 804,00
4 Crédits déjà utilisés	9 619 804,00
<b>5 Crédits disponibles (3-4)</b>	<b>800 000,00</b>
<b>6 Prélèvement proposé</b>	<b>800 000,00</b>
<b>7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)</b>	<b>0,00</b>
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	7,68 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

### c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	<b>CE</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	212 578,20
2 Crédits disponibles à la date du 06/09/2021	0,20
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	100,00 %

### d) Justification détaillée du prélèvement

La disponibilité d'un montant de 0,8 million d'EUR en crédits d'engagement résulte de la diminution du nombre de cours résidentiels à organiser en 2021 et de l'annulation de missions et de réunions en présentiel, ainsi que de la baisse du nombre effectif de participants aux formations sur place de l'Agence, en raison des restrictions en matière de déplacements liées à la crise de la COVID-19.

## **I.5**

### **a) Intitulé de la ligne**

**30 04 01 - Réserve de solidarité et d'aide d'urgence**

### **b) Données chiffrées à la date du 06/09/2021**

	<b>CE</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 223 450 000,00
2 Virements	-853 043 750,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	370 406 250,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00
5 <b>Crédits disponibles (3-4)</b>	<b>370 406 250,00</b>
6 <b>Prélèvement proposé</b>	<b>21 763 125,00</b>
7 <b>Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)</b>	<b>348 643 125,00</b>
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	1,78 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

### **c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)**

	<b>CE</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 06/09/2021	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

### **d) Justification détaillée du prélèvement**

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel, la réserve de solidarité et d'aide d'urgence est destinée à permettre:

- a) une assistance visant à répondre à des situations d'urgence résultant de catastrophes majeures qui sont couvertes par le Fonds de solidarité de l'Union européenne, dont les objectifs et le champ d'application sont définis dans le règlement (CE) n° 2012/2002 du Conseil; et
- b) des réactions rapides à des besoins urgents spécifiques dans l'Union ou dans des pays tiers, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget, en particulier pour les interventions d'urgence et les opérations d'appui en cas de catastrophe naturelle non couverte par le point a), de catastrophe d'origine humaine, de crise humanitaire, de menace de grande ampleur pour la santé publique ou en matière vétérinaire ou phytosanitaire, ainsi que pour des situations de pression particulière aux frontières extérieures de l'Union résultant de flux migratoires, lorsque les circonstances l'exigent.

## **II. RENFORCEMENT**

### **II.1**

#### **a) Intitulé de la ligne**

**10 02 01 - Fonds «Asile, migration et intégration»**

#### **b) Données chiffrées à la date du 06/09/2021**

	<b>CE</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	870 255 000,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	870 255 000,00
4 Crédits déjà utilisés	80 000 000,00
<b>5 Crédits disponibles (3-4)</b>	<b>790 255 000,00</b>
<b>6. Renforcement demandé</b>	<b>21 763 125,00</b>
<b>7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)</b>	<b>812 018 125,00</b>
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	2,50 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

#### **c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)**

	<b>CE</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 06/09/2021	1 640 898,94
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

#### **d) Justification détaillée du renforcement**

La Lituanie connaît une situation exceptionnelle et inattendue, considérée comme une menace hybride: le nombre des arrivées irrégulières par la frontière avec la Biélorussie a été multiplié par 55 par rapport à 2020 et par 112 par rapport à 2019, jusqu'au 22 août. La Lituanie affiche actuellement l'un des ratios population/arrivées irrégulières les plus élevés de l'Union. Le nombre d'arrivées irrégulières était de 37 en 2019, de 74 en 2020 et de 4 137 en 2021 (données au 22 août). Il a été observé une augmentation correspondante des demandes d'asile: au cours des dernières années, la Lituanie recevait en moyenne quelque 400 à 500 demandes d'asile par an. À la mi-août 2021, on comptait déjà 1 818 demandes d'asile en cours de traitement pour cette seule année, plus de 60 % d'entre elles ayant été déposées entre les semaines 28 et 32.

Compte tenu de cette situation, les autorités lituaniennes ont présenté au mois d'août une demande d'aide d'urgence au titre du FAMI (contribution de l'UE de 36,7 millions d'EUR) afin de pourvoir aux besoins fondamentaux liés à l'accueil et à l'asile de jusqu'à 8 000 demandeurs d'asile. Cette demande couvre la période de juillet à décembre 2021. La Lituanie a fait appel au mécanisme de protection civile de l'Union (MPCU), ce qui permettra à ce pays de gérer efficacement ces arrivées, notamment les groupes vulnérables, grâce au soutien à sa capacité d'accueil, qui est presque épuisée, et à la fourniture d'hébergements temporaires à l'épreuve de l'hiver, tels que des conteneurs (qui ne sont pas obtenus dans le cadre du MPCU).

La Commission a octroyé à la Lituanie, à la fin du mois d'août, le montant demandé sous forme d'aide d'urgence au titre de l'enveloppe «aide d'urgence» du FAMI disponible pour 2021 (80 millions d'EUR). Sur cette même enveloppe, 14 millions d'EUR avaient déjà été alloués à l'Espagne pour faire face à la situation migratoire urgente à Ceuta. Par conséquent, 29 millions d'EUR restent disponibles pour l'aide d'urgence.

La situation sur le terrain aux frontières avec la Biélorussie demeure instable. Les vols transportant des migrants en situation irrégulière à destination de la frontière lituanienne ont diminué en raison de la suspension temporaire (jusqu'à la mi-septembre) des vols au départ de l'Iraq, mais leur fréquence pourrait bientôt augmenter et, comme la gestion des frontières en Lituanie a été renforcée avec le soutien de Frontex, la pression pourrait se déplacer vers d'autres frontières de l'UE avec la Biélorussie. Au cours de la semaine du 16 août, on recensait 115 franchissements illégaux des frontières entre la Biélorussie et la Pologne, et 704 tentatives supplémentaires ont été empêchées. 24 migrants en situation irrégulière ont été appréhendés après avoir franchi illégalement la frontière entre la Biélorussie et la Lettonie. 81 tentatives ont été empêchées. 30 migrants en situation irrégulière sont bloqués à la frontière biélorusse avec la Pologne et 83 à la frontière avec la Lettonie.

Le montant actuellement disponible pour l'aide d'urgence au titre du FAMI est insuffisant pour répondre à ces besoins. Les autres sources de financement au sein de ce Fonds ne sont pas disponibles, étant donné que le mécanisme thématique 2021-2022 du FAMI devra répondre aux priorités d'action du nouveau pacte sur la migration et l'asile (y compris la réinstallation et la relocalisation) et apporter un soutien à d'autres États membres confrontés à une pression migratoire accrue, comme l'Italie (qui compte déjà plus de 30 000 arrivées irrégulières cette année), Chypre et la Grèce.

Dans ce contexte, la Commission demande que soit viré au FAMI le montant restant de 21,8 millions d'EUR en crédits d'engagement relevant du volet intérieur de la réserve de solidarité et d'aide d'urgence. Ce montant complétera l'enveloppe financière destinée à l'aide d'urgence au titre du mécanisme thématique pour 2021.

Parmi les actions à financer au moyen de ce budget supplémentaire figurent la mise en place de capacités d'accueil et d'hébergement temporaires, la satisfaction des besoins fondamentaux tels que l'hygiène alimentaire, l'habillement (d'hiver), l'assistance spécifique aux groupes vulnérables, notamment les mineurs non accompagnés, le soutien aux autorités nationales dans le traitement des demandes d'asile (traduction, interprétation, conseil juridique), la sécurité dans les abris temporaires, la sécurité des migrants face à des mouvements locaux de protestation, la gestion des informations et des sites ainsi que l'assistance médicale face aux menaces que fait peser la COVID-19.

La Commission ne sollicite pas de virement de crédits de paiement.

## II.2

### a) Intitulé de la ligne

**11 02 01 - Instrument de soutien financier dans le domaine de la gestion des frontières et des visas**

### b) Données chiffrées à la date du 06/09/2021

	<b>CE</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	396 014 000,00
2 Virements	-22 864,59
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	395 991 135,41
4 Crédits déjà utilisés	0,00
<b>5 Crédits disponibles (3-4)</b>	<b>395 991 135,41</b>
<b>6. Renforcement demandé</b>	<b>34 074 162,50</b>
<b>7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)</b>	<b>430 065 297,91</b>
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	8,60 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

### c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	<b>CE</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 06/09/2021	2 456 381,84
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

### d) Justification détaillée du renforcement

Le renforcement de l'instrument relatif à la gestion des frontières et aux visas (IGFV), à hauteur de 34 millions d'EUR en crédits d'engagement, permettra de couvrir les besoins supplémentaires déjà recensés pour la Lituanie compte tenu des arrivées irrégulières sans précédent de ressortissants de pays tiers, facilitées par l'actuel régime biélorusse. Les besoins de la Lituanie sont estimés, à titre indicatif, à 42 millions d'EUR. La Lituanie a besoin d'un soutien pour sécuriser et gérer ses frontières avec la Biélorussie, en particulier pour mettre à niveau ses systèmes de surveillance et déployer ces derniers tout au long de la frontière. En outre, la Commission doit être en mesure de réagir rapidement si des besoins similaires surgissent (ou lorsqu'ils surgiront) dans d'autres États membres de l'UE limitrophes de la Biélorussie.

## ANNEX

### COMMISSION TRANSFER PROPOSALS RELATED TO THE SOLIDARITY AND EMERGENCY AID RESERVE IN 2021

The tables below show the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2021, which relate to the Solidarity and Emergency Aid Reserve (SEAR), and the remaining amount under the SEAR reserve following the approval of these proposals.

Transfer Ref	Content	Commitment Appropriations carried-over Reserve (EUR)	Commitment Appropriations 2021 Reserve (EUR)				
			Total	Internal (excluding EUSF)	EUSF	External	End-of-Year Cushion (25%)
	<b>General Budget 2021 - Initial appropriations</b>	<b>0</b>	<b>1,273,450,000</b>	<b>143,263,125</b>	<b>477,543,750</b>	<b>334,280,625</b>	<b>318,362,500</b>
	General Budget 2021 - EUSF advances (Article 4a (4) EUSF Regulation)		-50,000,000		-50,000,000		
	DAB2 carryover EUSF	47,981,598			47,981,598		
	DAB2 mobilisation EUSF	-47,981,598			-47,981,598		
DEC 02	Mobilisation of the SEAR to support the roll out of Covid-19 vaccination in Africa		100,000,000			100,000,000	
DEC 03	Mobilisation of the EUSF to provide assistance to Greece and France in relation to regional natural disasters and to Albania, Austria, Belgium, Croatia, Czechia, Estonia, France, Germany, Greece, Hungary, Ireland, Italy, Latvia, Lithuania, Luxembourg, Montenegro, Portugal, Romania, Serbia, Spain in response to the major public health emergency caused by the COVID-19 pandemic in early 2020		427,543,750		427,543,750		
DEC 05	Mobilisation of the SEAR for new Covid-19 actions under ESI and ECDC		121,500,000	121,500,000			
DEC 12	Mobilisation of the SEAR related to famine and food insecurity in Yemen, Africa, Afghanistan and Venezuela		204,000,000			204,000,000	
DEC 17	Mobilisation of the SEAR for Tigray		30,000,000			30,000,000	
DEC 18	Mobilisation of the SEAR for migration Lithuania		21,763,125	21,763,125			
	<b>Total DEC transfer proposals</b>	<b>0</b>	<b>904,806,875</b>	<b>143,263,125</b>	<b>427,543,750</b>	<b>334,000,000</b>	<b>0</b>
	<b>Remainder</b>	<b>0</b>	<b>318,643,125</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>280,625</b>	<b>318,362,500</b>
	<b>Total remainder of commitment appropriations</b>	<b>318,643,125</b>					

Transfer Ref	Content	Payment Appropriations carried-over Reserve (EUR)	Payment Appropriations 2021 Reserve				
			Total	Internal (excluding EUSF)	EUSF	External	End-of-Year Cushion (25%)
	<b>General Budget 2021 - Initial appropriations</b>	<b>0</b>	<b>1,273,450,000</b>	<b>143,263,125</b>	<b>477,543,750</b>	<b>334,280,625</b>	<b>318,362,500</b>
	General Budget 2021 - EUSF advances (Article 4a (4) EUSF Regulation)		-50,000,000		-50,000,000		
	DAB2 carryover EUSF	47,981,598			47,981,598		
	DAB2 mobilisation EUSF	-47,981,598			-47,981,598		
DEC 02	Mobilisation of the SEAR to support the roll out of Covid-19 vaccination in Africa		100,000,000			100,000,000	
DEC 03	Mobilisation of the EUSF to provide assistance to Greece and France in relation to regional natural disasters and to Albania, Austria, Belgium, Croatia, Czechia, Estonia, France, Germany, Greece, Hungary, Ireland, Italy, Latvia, Lithuania, Luxembourg, Montenegro, Portugal, Romania, Serbia, Spain in response to the major public health emergency caused by the COVID-19 pandemic in early 2020		427,543,750		427,543,750		
DEC 05	Mobilisation of the SEAR for new Covid-19 actions under ESI and ECDC		121,500,000	121,500,000			
DEC 12	Mobilisation of the SEAR related to famine and food insecurity in Yemen, Africa, Afghanistan and Venezuela		204,000,000			204,000,000	
DEC 17	Mobilisation of the SEAR for Tigray		30,000,000			30,000,000	
	<b>Total DEC transfer proposals</b>	<b>0</b>	<b>883,043,750</b>	<b>121,500,000</b>	<b>427,543,750</b>	<b>334,000,000</b>	<b>0</b>
	<b>Remainder</b>	<b>0</b>	<b>340,406,250</b>	<b>21,763,125</b>	<b>0</b>	<b>280,625</b>	<b>318,362,500</b>
	<b>Total remainder of payment appropriations</b>	<b>340,406,250</b>					